

Le dynamisme en actions

• Démarrage des travaux d'aménagement du Champ de Mars.

Le 2 octobre 2007 restera une date clé dans l'histoire de notre cité. La pose de la première pierre du projet d'aménagement urbain du Champ de Mars, site qui verra naître dans 18 mois le centre commercial «Les Champs», met ainsi un terme définitif aux multiples rebondissements et projets dessinés ces dernières années.

Après une longue mais nécessaire phase d'élaboration du projet, de concertation, de démarches administratives, il s'agit donc aujourd'hui de la concrétisation de l'approche que nous avons souhaitée sur l'aménagement du site du Champ de Mars, qui doit concourir aux objectifs prioritairement fixés : contribuer à la requalification de l'espace urbain et au renforcement de l'attractivité commerciale, deux axes associés, indispensables à la revitalisation du centre-ville qui constitue une exigence forte formulée par la population.

Le projet d'aménagement du Champ de Mars doit en effet être ressenti par les Briochins comme le leur, dès lors qu'il répond globalement et pertinemment à cet enjeu majeur de développement et d'avenir pour notre cité.



La première pierre du futur centre commercial «Les Champs» a été posée le 2 octobre.

• Pose de la première pierre des travaux d'extension du pôle universitaire.

Le pôle universitaire constitue indéniablement pour notre ville un facteur privilégié de vitalité et de rayonnement qui s'ajoute au dynamisme associatif, culturel, touristique, économique et sportif dont bénéficie Saint-Brieuc.

Ainsi la Ville de Saint-Brieuc œuvre avec conviction sur tous les enjeux de l'enseignement supérieur en s'efforçant de fédérer les énergies de tous les partenaires, institutionnels ou non, impliqués dans la vie étudiante.

La pose de la première pierre du chantier de modernisation du campus Mazier le 6 octobre montre, si besoin en était, la détermination des acteurs de l'enseignement supérieur de faire de celui-ci un pôle majeur, et constitue sans aucun doute un signe fort de la pérennité du campus.

A l'issue de ce chantier, dont il est prévu qu'il s'achève d'ici 12 mois, un nouveau bâtiment sortira de terre. Celui-ci comprendra notamment un nouvel amphithéâtre d'une capacité de 110 places, 6 salles de cours. La cafétéria sera agrandie. De plus la création d'espaces

verts dans le campus redonnera la place aux piétons.

• L'inauguration de la Maison du Petit Enfant «Le Chat Perché».

Le Chat Perché, Maison du Petit enfant du grand quartier Sud Ouest, implantée à la Croix Saint-Lambert, a ouvert ses portes le 3 septembre 2007 et a été inaugurée le 24 septembre 2007 dernier.

La maison du petit enfant Le Chat Perché occupe les locaux municipaux laissés vacants par la fermeture de l'école élémentaire de l'Établette intervenue en 1999. Le pari de la Municipalité a été de réhabiliter ces locaux scolaires désaffectés pour les mettre à nouveau à disposition des enfants briochins.

Il s'agit d'un équipement destiné à adapter, développer et regrouper des services jusqu'ici éclatés et souffrant de manque de moyens et d'espace.

Le Chat Perché a pour vocation de constituer un véritable pôle d'animations à destination des enfants et des familles du grand quartier Sud Ouest.

Il est avant tout un important service multi-accueil collectif à l'échelle du quartier. Il remplace avantageusement la halte garderie de 12 places et la crèche collective de 15 places en offrant une capacité d'accueil 2 fois plus importante.



La Maison du Petit Enfant Le Chat Perché, dans le quartier Sud Ouest.

Joël Prioul,
Président du groupe
de la majorité municipale.

Pour un développement durable et solidaire à Saint-Brieuc

La planète est en danger immédiat et la cause essentielle en est la folie d'un développement sans frein où le « sur-profit » est maître !

Mesures

Rappelons que, dès 2004, la Région Bretagne s'est engagée résolument dans un programme d'Agenda 21 (programme de développement durable pour le 21^e siècle).

Le Conseil Général des Côtes d'Armor a lui-même pris des engagements similaires. En Europe et en France, il existe de nombreux exemples de villes à avoir engagé des actions de développement durable.

En octobre 2007, le conseil municipal de Saint-Brieuc vient de voter des mesures d'économie d'énergie pour limiter la création de gaz à effet de serre. Nous les avons saluées pour ce qu'elles sont : un tout premier pas, positif mais mesuré et tardif.

Enjeu

Beaucoup plus regrettable, ces mesures ne sont pas du tout pensées dans un plan de développement durable cohérent, qui doit associer environnement, économie et bien-être social. C'est la définition même du dévelop-

pement durable et elle est logique.

Comment s'investir dans des mesures environnementales si dans le même temps on bétonne sans discernement ?

Comment une société peut-elle accepter que les plus riches, par leur mode de vie, polluent sans limites ?

Comment penser qu'une société puisse être durable lorsque la précarité est la règle pour le plus grand nombre ?

Pour nous, donc, le développement durable n'a de sens que s'il affirme la priorité à la solidarité.

Projet

Dans notre ville l'urgence est donc à la mise en chantier d'un véritable Agenda 21 dont les priorités sont claires :

- une vraie organisation spatiale (cruellement absente ces dernières années), mettant la ville en relation avec son agglomération et, au-delà, avec la région ;

- l'accès au logement en ville, au moment où le coût du transport augmente et où plus de 1500 demandes de logements sociaux restent en attente ;

- la mise en œuvre au plus vite du plan de déplacement urbain et le réajustement à la hausse de ses exigences en

matière de transport en commun et des circulations douces ;

- un programme complet d'économie et de production d'énergie, non pas isolé mais en étroite concertation avec les autres collectivités en avance ;

- la reconquête par tous les Briochins de l'espace de leur ville...

Ces pistes, non exclusives, demandent évidemment à être travaillées et surtout discutées !

Parce que les réponses à apporter ne peuvent être que le fruit d'un débat qui concerne l'ensemble des citoyens, informés, responsables, pleinement capables de s'engager dans le succès d'une démarche de développement durable et solidaire.

L'essentiel reste à faire.

Didier Le Buhan,

pour le groupe des élus socialistes et apparentés :

Danielle Bousquet, Michel Brémont, Anne Galand,

Didier Le Buhan, France Le Douarin et Claude Saunier.

Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42

ou au 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.

Affaiblissement des services publics : dangers pour les collectivités

Le 9 octobre, le premier ministre, F. Fillon a déclaré : « la réforme de l'Etat supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'Etat sur son territoire ». Première application de cette orientation, c'est la suppression en 2008 de 23900 emplois dans la fonction publique dont 11200 dans l'Éducation Nationale. Concrètement, cela signifie dégradation dans l'école, dégradation dans la justice avec la suppression de certains tribunaux, et des sous effectifs dans les hôpitaux. Aujourd'hui, il est possible de se rendre compte qu'il ne s'agit pas de faire des économies ou de « moderniser » le service public mais bel et bien, pour l'État, de diminuer son périmètre d'intervention. **C'est une régression.**

Les villes, les départements n'auront pas le choix : ils devront se substituer à l'Etat pour continuer les services abandonnés ou bien laisser le privé s'en emparer. Depuis l'élection du Président de la République, il ne se passe pas une semaine sans qu'un ministre annonce des mesures qui seront à la charge des collectivités locales, sans que celles-ci ou leurs associations aient été consultées.

En même temps, les communes ne verront pas leurs dotations financières augmentées. Elles subiront avec le budget 2008 une nouvelle période de stagnation (une baisse compte tenu de l'inflation). Très inquiétante est l'annonce faite par le gouvernement d'inscrire les collectivités locales - contrairement ? - dans ce qu'il faut bien

appeler la rigueur, avec l'objectif de leur faire baisser leurs dépenses, notamment de personnel, par une réduction des services rendus à la population.

En fait, c'est imposer une société plus dure pour les plus faibles alors que la société moderne a besoin de nouveaux services publics pour la petite enfance, pour l'aide aux personnes âgées notamment. Dans le même temps, les riches, les nantis, les financiers seront bien servis.

Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère

Conseillers municipaux communistes.

Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.

Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi

de 10 h 30 à 12 h, 10 rue Vicairie.

Du discours... à l'action

A la recherche du temps perdu. Ces dernières semaines, les équipes majoritaires de Saint-Brieuc et de la CABRI ont voté des délibérations mettant en place des politiques de diminution des gaz à effet de serre et d'économies d'énergie. Il était temps, six ans et demi après le début de leur mandat qui se termine en mars 2008.

Sur le papier, tout semble aller pour le mieux, mais la réalité est tout autre. La ville de Saint-Brieuc a décidé d'introduire 30 % de diester (huile végétale) dans le gazole utilisé par les véhicules du parc automobile. Si cette pratique se généralisait, les terres agricoles de France ne suffiraient pas à produire les quantités phénoménales de diester nécessaires. Il ne resterait plus de surface disponible pour l'agriculture alimentaire.

Les Champs... pas champions. A titre d'exemple, le Champ de Mars dont on a rasé tous les arbres sans exiger du promoteur des mesures significatives en matière de développement durable et d'économies d'énergie.

Dans le domaine de l'habitat, l'opération de rénovation urbaine (ANRU) ne met pas suffisamment l'accent sur la reconstruction de logements sociaux à la norme haute qualité environnementale (HQE). En effet, dans les vingt années à venir, le coût de l'énergie augmentera dans des proportions insupportables pour les foyers à faibles revenus. Dans cette perspective, il faut dès maintenant concevoir des logements ne consommant pas plus de 20 kw/m²/an (la moyenne actuelle est de 180). Les techniques existent, il faut les mettre en œuvre. La lutte contre la précarité énergétique passe par là.

CABRI et vous. La CABRI a décidé de faire construire son siège par un promoteur. Et là encore, pas d'exigences fortes en matière de développement durable. Le projet actuel (susceptible d'évolution nous l'espérons) est d'une banalité affligeante.

Deuxième exemple : la CABRI a vendu un terrain à GDF pour y construire une centrale gaz fuel de 200 Mégawatts aussi inutile que polluante par les gaz à effet de serre qu'elle dégagera.

Les collectivités publiques se doivent d'être exemplaires, pour l'instant elles n'en prennent pas franchement le chemin.

Les élus Verts : Annie Corbel et Marc Boivin.

Groupe des Verts : 10 rue Vicairie - 02 96 60 44 42.